



Département médico-chirurgical
de pédiatrie - DMCP
Hôpital Nestlé - 03.3007
Av. Pierre Decker 5
CH-1011 Lausanne

ETIQUETTE

Unité de neuropédiatrie et
neuroréhabilitation pédiatrique

Dr Christopher NEWMAN
Médecin adjoint PD-MER

Tél: +41 21 314 96 07
Fax: +41 21 314 91 10

www.chuv.ch/pédiatrie

Référence CN

Lausanne, le

Feuille d'information concernant la neurolyse chimique au phénol

Une neurolyse chimique au phénol est proposée à votre enfant le
Nous vous remercions de lire les informations ci-dessous qui concernent le traitement susmentionné. N'hésitez pas à poser vos questions au médecin qui vous propose ce traitement. Si vous êtes d'accord que ce traitement soit effectué à votre enfant, nous vous remercions également de signer le consentement ci-joint.

Qu'est qu'une neurolyse chimique au phénol ?

La neurolyse chimique au phénol est une technique qui permet par l'injection d'un médicament d'interrompre, partiellement, la conduction nerveuse jusqu'au muscle cible. La contraction excessive constante de la musculature spastique et ainsi les spasmes sont réduits. Le phénol produit son action anti-spastique localement, directement sur les muscles innervés. Ce médicament, en association avec un traitement de physiothérapie ainsi que l'utilisation d'un appareillage et/ou d'attelles permet d'augmenter le confort, de faciliter les soins et de diminuer les contractures ainsi que de retarder une éventuelle opération.

Qu'est-ce que le phénol ?

Le phénol est une substance chimique qui entraîne une dégradation de la gaine isolante qui entoure le nerf (gaine de myéline), diminuant ainsi la conduction électrique à l'intérieur des faisceaux nerveux. Cet effet est temporaire, et dure habituellement de 6 à 18 mois (en moyenne une année).

Le phénol est une substance médicamenteuse hors-liste mais elle est utilisée depuis plusieurs décennies avec des effets favorables et très peu d'effets secondaires.

Effets secondaires possibles :

Comme avec toute injection, il est possible que votre enfant ressente des douleurs et qu'un hématome apparaisse sur le site de l'injection. Une médication de réserve (paracétamol) vous sera proposée si nécessaire dans les suites afin d'améliorer le confort dans la période de douleurs transitoires (habituellement 24 à 48 heures).

Les effets secondaires liés à la dispersion du phénol dans les régions du corps autre que la zone d'injection n'ont pas été rapportés. Lors de l'injection nous nous assurons en effet de ne pas injecter dans un vaisseau.





Réalisation des injections de phéno!

Les sites d'injections sont identifiés par palpation et les points d'injections sont confirmés par une stimulation électrique de basse intensité afin de s'assurer d'être à proximité immédiate du nerf à dénervé.

Les injections ont lieu, sous une brève anesthésie générale, ce qui nécessite une hospitalisation d'une demi-journée. Votre enfant pourra ainsi rentrer à domicile le jour même.

Préparation :

Comme ce traitement se fait sous anesthésie générale (légère), votre enfant devra être à jeun. Il ne devra rien manger ni boire 6 heures avant le traitement.

Aspects financiers :

Ce traitement est pris en charge par l'assurance invalidité. Pour les assurés non AI l'accord écrit de la caisse maladie devra être obtenu.

Questions importantes :

Votre enfant a-t-il tendance à saigner facilement oui non

Prend-il des médicaments contre les douleurs ou des Médicaments qui influencent le saignement ? (Aspirine®, Sintrom®, etc) oui non

Remarques :

Docteur Christopher Newman
Médecin adjoint – PD MER
UNRP

